

Journée d'échanges sur l'ASLL

- 31 mai 2018 -

Service Départemental des Aides Financières
Direction de la Prévention et de l'Action Sociale

Programme de la journée :

Matinée :

9h30-9h45 : Ouverture de la journée par Florence SARTHOU, Directrice de la Prévention et de l'Action Sociale

9h45-10h15 : Actualités 2018

10h15-10h35 : Les principaux chiffres de l'ASLL en 2017

10h35-11h : Focus sur l'évaluation de l'ASLL généraliste en cours

11h-12h : Présentations d'initiatives et outils innovants

12h-12h30 : « Vous avez dit ASLL ? », un film réalisé par la ville d'Aubervilliers

Programme de la journée :

Après-midi :

14h-15h30 : Ateliers thématiques

15h45-16h30 : Bilan des ateliers thématiques – Partage des réflexions et perspectives



I- Mot de la direction

II- Actualités et nouveautés 2018

Le nouveau protocole CAF

Cas spécifiques de la saisine du Département par la CAF

Intervention du Département:

- Possibilité d'un **accompagnement social**:

Mobilisation des services sociaux départementaux pour les ménages déjà connus

Orientation des ménages non connus vers des opérateurs d'Accompagnement social Lié au Logement (pour 6 mois maximum)

- Possibilité de l'**appui du FSL** (sous forme d'aide financière) en complément du plan d'apurement

Objectif : Permettre le rétablissement et le maintien des aides au logement

L'évolution du règlement FSL

Voté par les élus le 03/05/2018

3 axes :

➤ **Mieux répondre aux besoins des bénéficiaires avec l'allègement des critères d'éligibilité :**

- un barème de ressources +10%
- un assouplissement des conditions de reprise de paiement de loyer
- une garantie de loyer automatique et de droit portée à 12 mois pour les plus fragiles (situation de handicaps, femmes victimes de violence).

➤ **Mieux s'adapter aux besoins exprimés sur le territoire :**

- Agir plus en prévention sur les situations de 1ers impayés
- Un nouveau forfait pour l'achat mobilier pour raccourcir les délais d'intervention

➤ **Clarifier, préciser et simplifier les procédures :**

- comme celle de l'urgence (sous 48h)
- les aides à l'accès avec règlement d'une dette ancienne (recentralisées en CDAAR)

Une demi-journée d'information auprès des partenaires au 2nd trimestre 2018

L'hébergement alternatif à la prise en charge hôtelière (HAPECH)

Etat des lieux :

- 600 familles (ASE+SDAF) chaque année hébergées à l'hôtel pour un coût de 5 millions € à la charge du Département
- Conséquence : le Département s'investit dans le développement de modes d'hébergement alternatifs à l'hôtel

Objectifs :

- Revaloriser la notion de parcours résidentiel pour les familles hébergées et fluidifier la chaîne hébergement-logement temporaire vers le logement autonome
- Adapter les modalités d'intervention du Département avec un axe fort sur l'accompagnement social
- Garantir la qualité d'hébergement

Bilan de 1 an et demi de mise en œuvre du dispositif :

- 6 bailleurs conventionnés
- 24 logements actuellement mis à disposition, 100 fin 2018
- Une instance d'orientation des familles (la COSHA)
- Des associations en cours de sélection dans le cadre de l'appel à projets lancé par le département pour étendre le dispositif – mission d'accompagnement des ménages
- A ce jour : 25 familles bénéficiaires du dispositif
1 famille relogée dans le parc social, 2 en cours de relogement

Logement d'abord

- Appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat en novembre 2017
- Le CD93 sélectionné avec 23 autres territoires pour une mise en œuvre accélérée du Plan Logement d'abord
- Les actions :
 - Développement des baux glissants dans le parc social avec accompagnement social renforcé
 - Développement de l'intermédiation locative dans le parc privé avec accompagnement social renforcé
 - Mesures d'accompagnement proposées auprès des pensions de familles
- Un partenariat étroit avec le SIAO
- Un objectif de 150 ménages logés et accompagnés en année 1 et 250 en année 2

III- Les principaux chiffres de l'ASLL en 2017

Le service départemental des aides financières en 2017 :

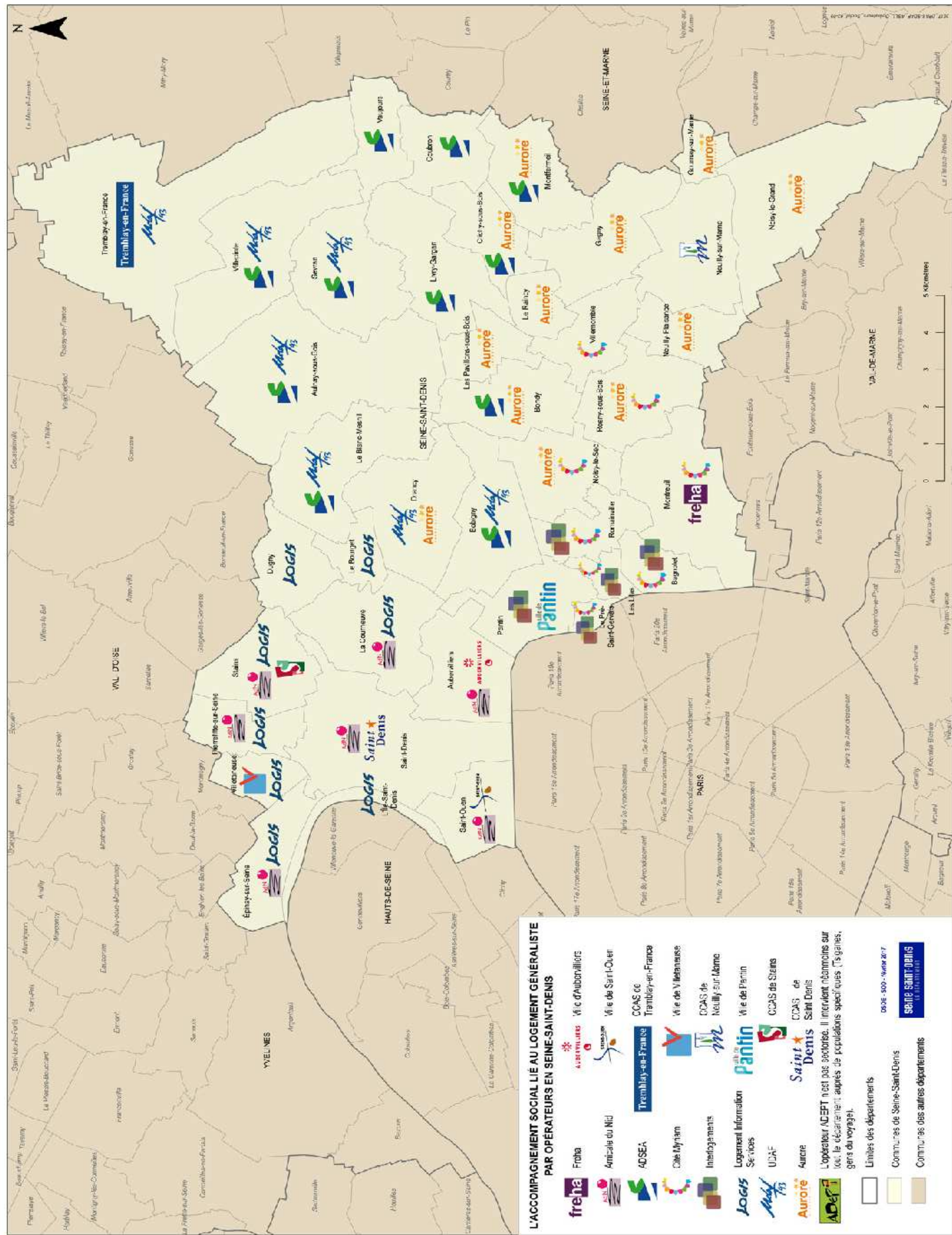
3 dispositifs d'aides financières : FSL ; FAG ; FAJ

Action 1 : Droit au Logement FSL	8 725 182
Accompagnement Social Lié au Logement	3 914 453
Aides Financières aux Familles	2 912 658
FSE	1 741 071
Projet HAPECH	157 000
Action 2 : Aide Généraliste	5 982 073
Aide aux Familles sans Enfants (Secours Exceptionnels)	865 948
Aide aux Ménages avec Enfants	4 940 401
Fonds d'aide aux jeunes	175 724
TOTAL	14 707 255

Evolution FSL 2016-2017 :

FSL ACCES / MAINTIEN	2016	2017
Montant total des aides versées en millions d'euros	3,57	3,45
* en subventions en millions d'€	2,56	2,54
* en prêts en millions d'€	1,01	0,91
Nombre de demandes présentées au FSL	4 224	4 082
Accès : Nombre de ménages ayant un accord	1 800	2044
Accès : Montant moyen de l'aide en €	1 003	830
Maintien : Nombre de ménages ayant un accord	684	702
Maintien : Montant moyen de l'aide en €	2 574	2 503

ENERGIE	2016	2017
Montant accordées en millions d'€	1,75	1,74
Nombre de demandes pour les impayés d'énergie	13 704	12 927
Aide moyenne en €	156,7	155,59



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT GÉNÉRALISTE PAR OPERATEURS EN SEINE-SAINT-DENIS

- 

Freha
- 

Aubervilliers
- 

Aurillac du Nord
- 

ADSEA
- 

Cité Myriam
- 

Inteligments
- 

Logement Information Services
- 

UJAF
- 

Aurore
- 

Saint-Denis
- 

CCAS de Tremblay-en-France
- 

Cité Myriam
- 

Logement Information Services
- 

UJAF
- 

Aurore
- 

CCAS de Paris
- 

CCAS de Paris
- 

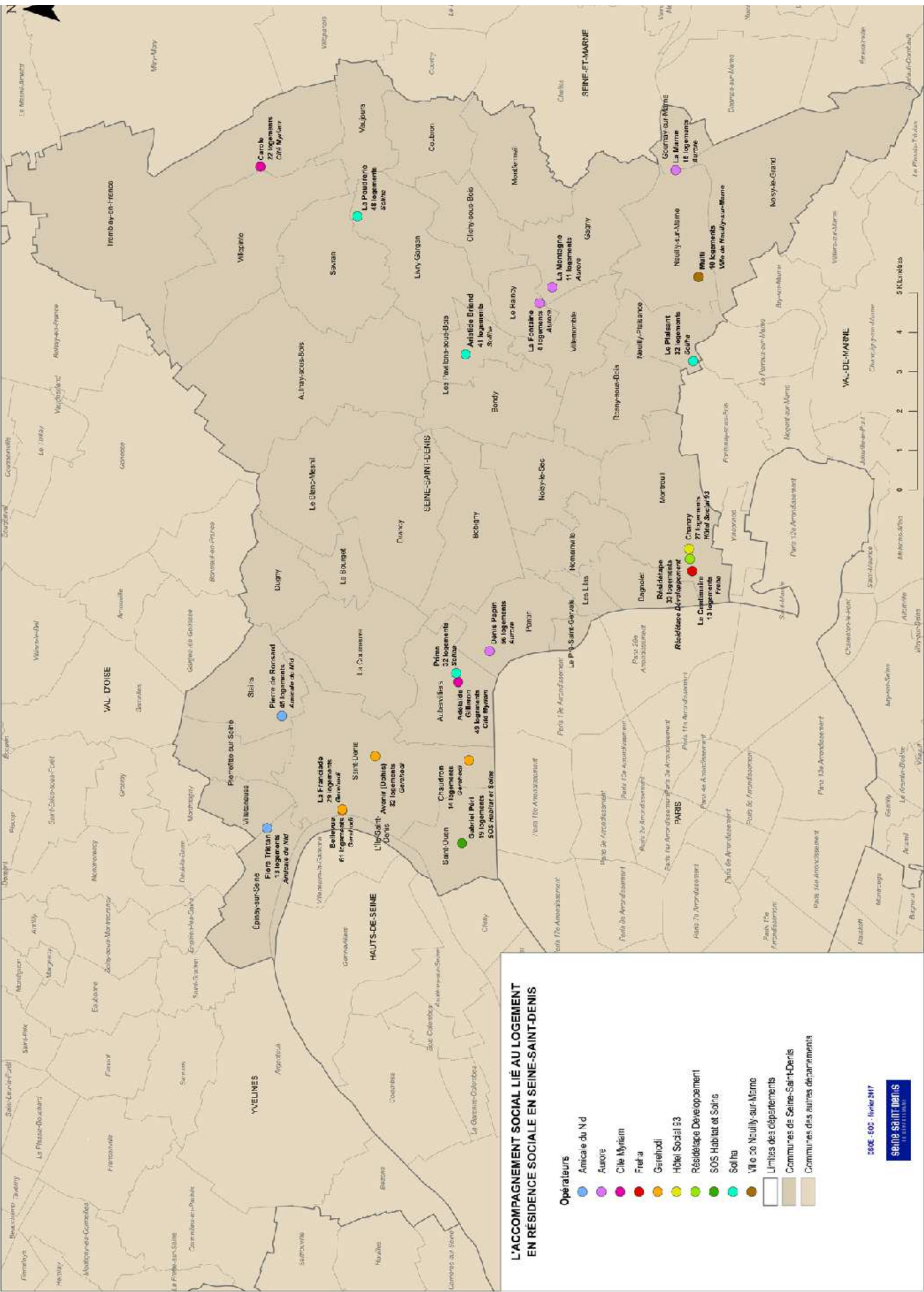
CCAS de Paris

L'opérateur ADEPT n'est pas sectorisé. Il intervient néanmoins sur tout le département, après de consultations spécifiques (15 gènes, gens du voyage).

-  Limites des départements
-  Communes de Seine-Saint-Denis
-  Communes des autres départements

0936 - 500 - 0000 2017

SEINE-SAINT-DENIS
Département



Opérateurs et Projets de Logement Social :

- Amicale du Nd (bleu) :**
 - Fiori Triécan (13 logements)
 - Pierre de Brossard (46 logements)
- Aurore (violet) :**
 - Carole (22 logements)
 - La Fontaine (8 logements)
 - Le Montgno (11 logements)
 - Le Poirier (18 logements)
 - Primo (32 logements)
 - Denis Papin (36 logements)
 - Chaudron (14 logements)
 - Saint-Ouen (19 logements)
- Cité Myriam (rose) :**
 - Les 27 (49 logements)
- Fraïa (rouge) :**
 - Le Poirier (18 logements)
- Garehodi (orange) :**
 - Le Poirier (18 logements)
- Hôtel Social 53 (jaune) :**
 - Le Poirier (18 logements)
- Résidence Développement (vert clair) :**
 - Le Poirier (18 logements)
- SOS Habitat et Solis (vert foncé) :**
 - Le Poirier (18 logements)
- Solifa (cyan) :**
 - Le Poirier (18 logements)
- Vie de Nully-sur-Merne (orange foncé) :**
 - Le Poirier (18 logements)

Limites des départements :

- Communes de Seine-Saint-Denis :** Ligne épaisse grise.
- Communes des autres départements :** Ligne fine grise.

L'ASLL en Seine-Saint-Denis

Opérateurs	MN ou nb lgt conventionnés	MM Réalisés	Montant conventionné	Réalisé	Taux de réalisation
ASLL G : 17 opérateurs	7 829	7563	2 403 503	2 321 841	97%
ASLL J : 2 opérateurs			185 000	185 000	100%
ASLL RS : 10 opérateurs	613	613	1 560 550	1 440 651	92%
TOTAL			4 149 053	3 947 492	95%

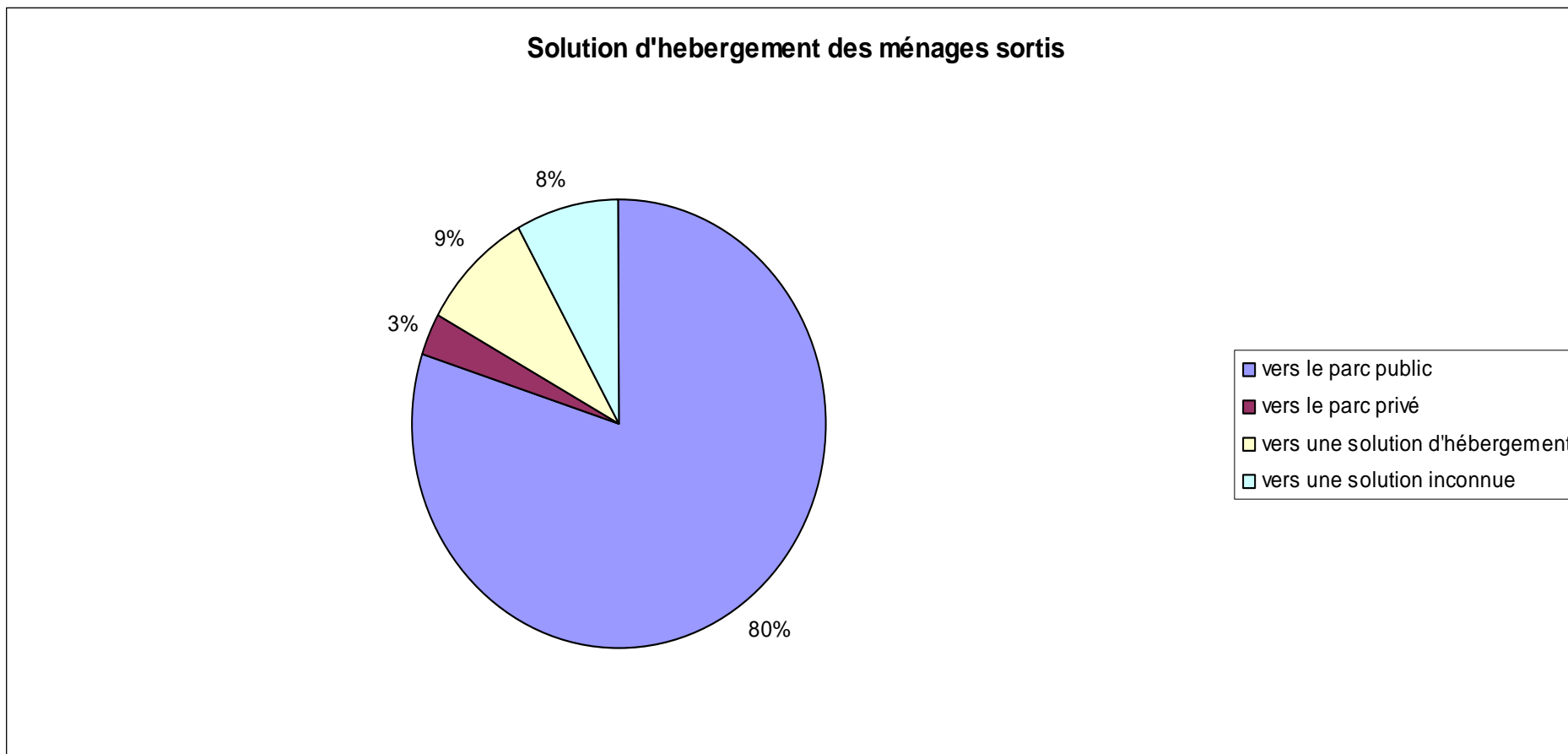
Principales données chiffrées ASLL G :

- 36 ETP financés
- Mois mesure a 307 €
- Suivi par TS : 22 familles/an
- Soit un ETP à 67 540 €

Principales données chiffrées ASLL RS :

- 512 familles au 31/12/2017
- 23 ETP financés
- 88 % des ménages ont une durée de séjour inférieure à 3 ans

ASLL en résidence sociale : la sortie du dispositif



83 % des ménages sortent de la RS avec un logement autonome,
9% vers une solution de leur choix en dehors du logement autonome
8% interrompent l'accompagnement.



Focus sur l'évaluation de l'ASLL généraliste

Objectifs de l'évaluation ASLL-G en cours

- **Apprécier l'efficacité de l'ASLL-G en comparant sa mise en œuvre et ses résultats à ses objectifs :**
 1. Apprécier la répartition territoriale des mesures d'ASLL sur le département
 2. Déterminer les profils des bénéficiaires de l'ASLL, ainsi que leur spécificité
 3. Apprécier la pertinence du dispositif au regard des besoins exprimés par les bénéficiaires
 4. Apprécier l'efficacité de l'accompagnement à court et à moyen terme
 5. Décrire le contenu de l'accompagnement social proposé ainsi que les modalités de suivi des opérateurs
 6. Apprécier les dynamiques partenariales, en particulier avec les travailleurs sociaux prescripteurs
 7. Apprécier le fonctionnement global du dispositif et de son pilotage

Méthodologie de l'évaluation ASLL-G en cours

- **Outils qualitatifs et quantitatifs des sciences sociales :**
 - **20 entretiens individuels** en face à face : commanditaires (SDAF, SSD), opérateurs (chargés ASLL), prescripteurs (TS CSS / bailleurs)
 - **30 entretiens téléphoniques** : ménages suivis en 2016
 - **120+ Questionnaires** : opérateurs (20+), prescripteurs (100+)
 - **Analyse documentaire :**
 - Bilans chiffrés des opérateurs 2014-2017 + analyse commentaires bilans 2017
 - 100 dossiers bénéficiaires
 - Données locatives et de suivi social à moyen terme

> Donner la parole à l'ensemble des parties prenantes

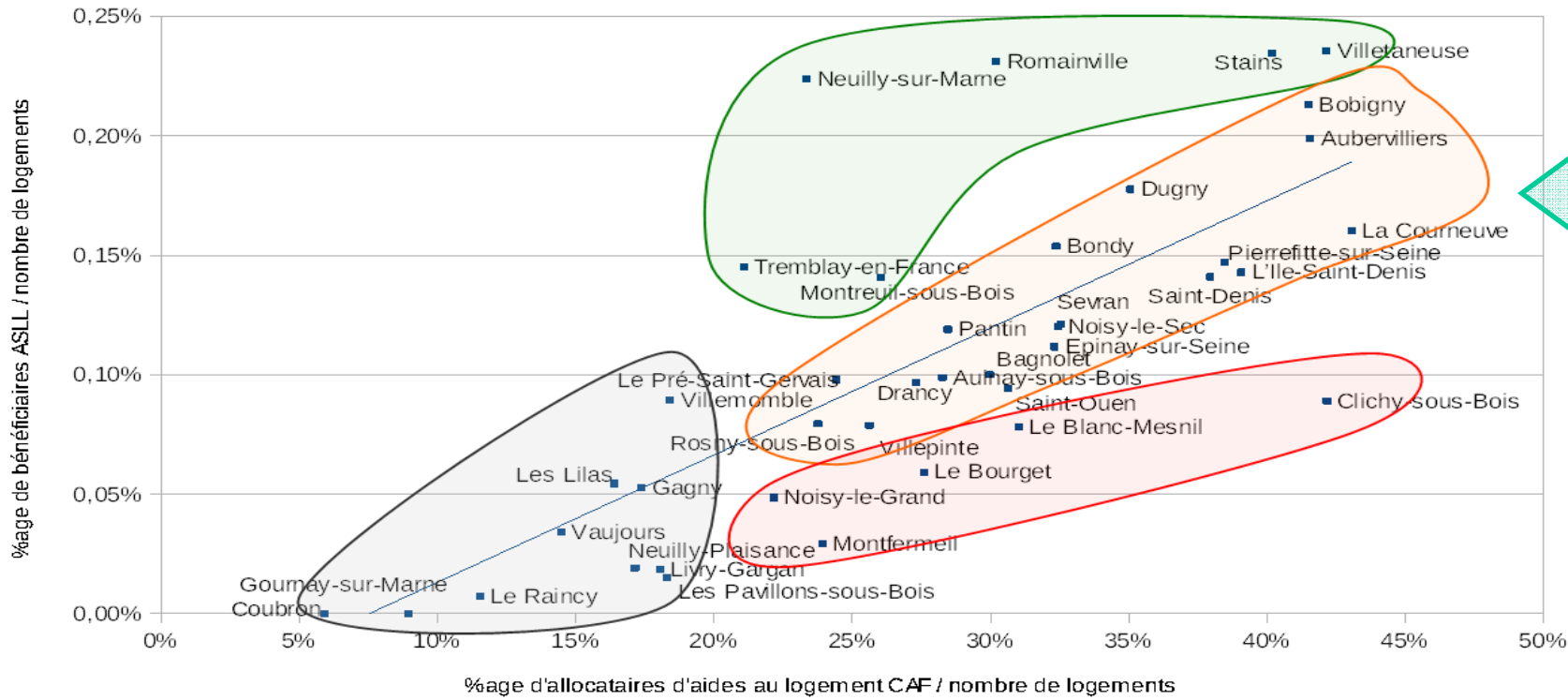
Premières tendances & pistes d'analyse

Ces résultats intermédiaires ne portent que sur une partie des données collectées et étudiées. Par conséquent, ils sont provisoires et ne constituent que des pistes d'analyse et d'interprétation. Seul le rapport final de l'évaluation fera foi.

Une répartition territoriale des mesures plutôt équilibrée

- Une répartition des mesures ASLL globalement cohérente avec celle des aides au logement CAF

Répartition des nouvelles mesures ASLL sur le Département de la Seine-Saint-Denis (2014-2017)



**Période
2014-17**

Sources : données des opérateurs, SDAF, CAF, INSEE

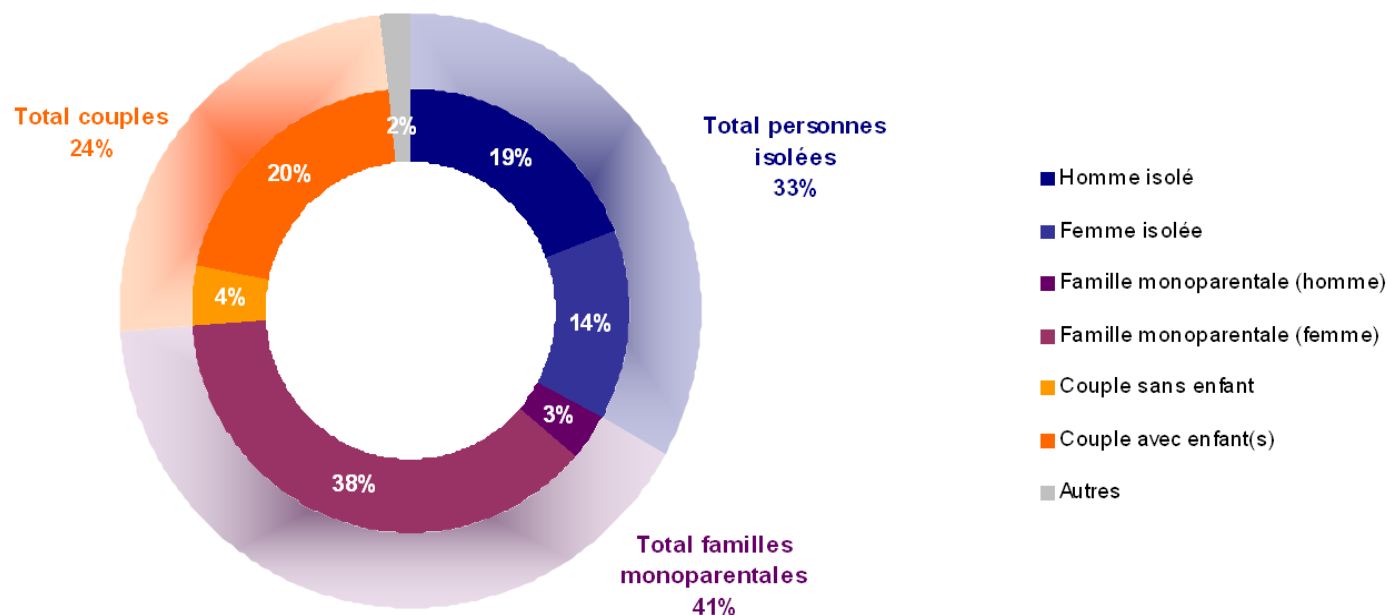
- **70% des communes situées à proximité de la courbe de tendance**
- **Recours dissonant sur une dizaine de communes**, en positif comme en négatif
- Les facteurs qui jouent sur la répartition géographique des mesures :
 - **Composition sociale** de la commune
 - **Présence d'une commission FSL** / délai de traitement des demandes
 - **Proximité géographique de l'opérateur** / liens avec les services sociaux prescripteurs
 - **Habitudes professionnelles** et effectifs des services sociaux prescripteurs

Des publics en grande difficulté

- **Emploi** : 40% des ménages suivis en ASLL ont un salaire pour ressource principale
 - 64,2% de CDI chez les ménages salariés suivis en ASLL vs 77% dans le Département
- **Taux d'effort** lié à l'occupation de la résidence principale :
 - Accès : >30% pour près d'un ménage sur trois
 - Maintien : >30% pour plus d'un ménage sur deux
- **Dette locative** :
 - Accès : dette (<3000 euros) contractée dans 30% des cas
 - Maintien : dette >4500 euros contractée dans 50% des cas
- **Procédure d'expulsion** : phase contentieuse (assignation incluse et étapes suivantes) dans 60% des cas, et ce au début du suivi ASLL
Maintien

Période
2014-17

Situation familiale des nouveaux bénéficiaires ASLL
sur le Département de la Seine-Saint-Denis (2014-2017)



Période
2014-17

Sources : données des opérateurs, SDAF

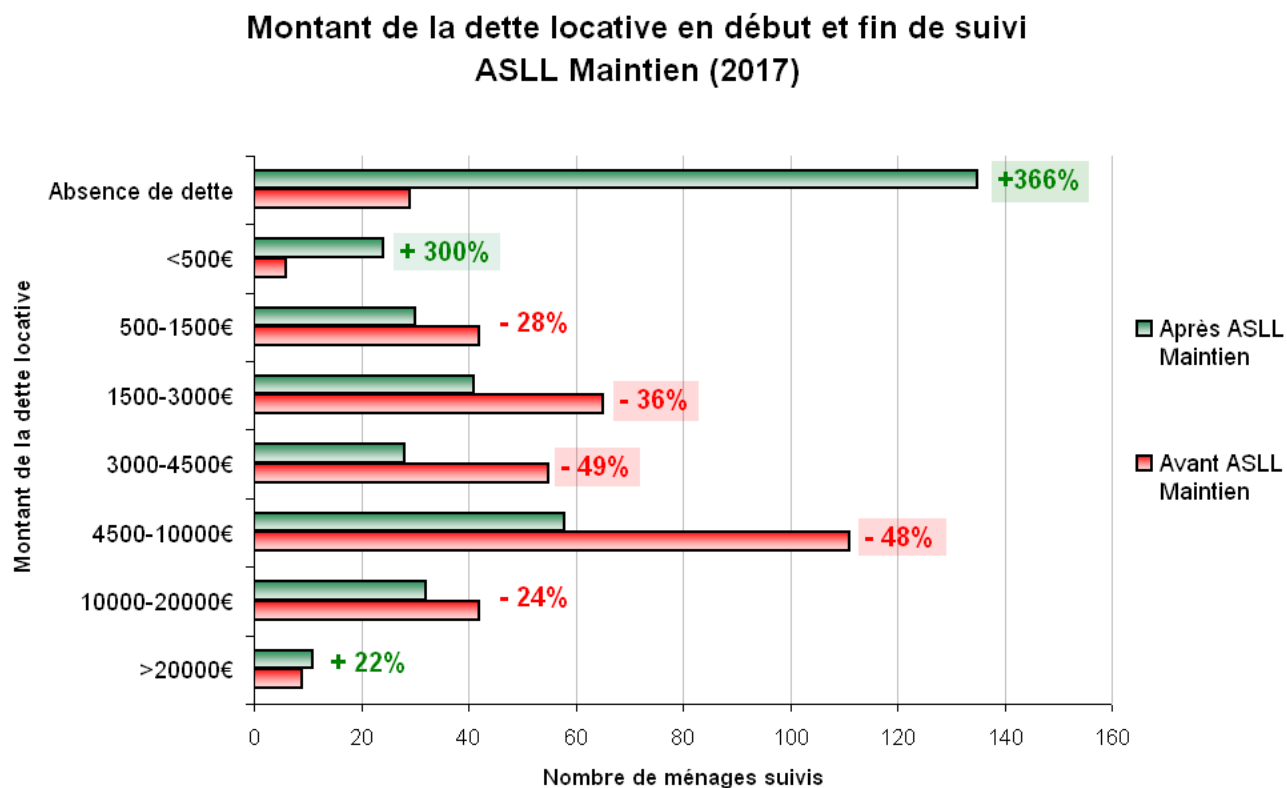
- A titre de comparaison, on observe **plus de familles monoparentales et moins de couples** parmi les bénéficiaires ASLL que chez les allocataires CAF à bas revenus (revenus inférieurs au seuil de pauvreté à 60%) du Département.

- Problématique de **maîtrise de la langue** française
 - Effet sur la qualité de l'accompagnement
 - Effet sur l'autonomie administrative
- Problématique de **maîtrise des outils numériques**
 - Ménages sous-équipés en ordinateurs, mais dotés de smartphones
 - L'administration dématérialisée, une barrière supplémentaire
 - Comment faire acquérir les bons réflexes ?
- Tendance au **vieillissement** et **problématiques psychiques**
 - Un défi pour l'adhésion et la mobilisation des ménages
 - Quels partenaires ? Délai d'attente en CMP, etc.
 - ASLL, MASP1 : une frontière poreuse ?

> ATELIER

Logement : des résultats très positifs

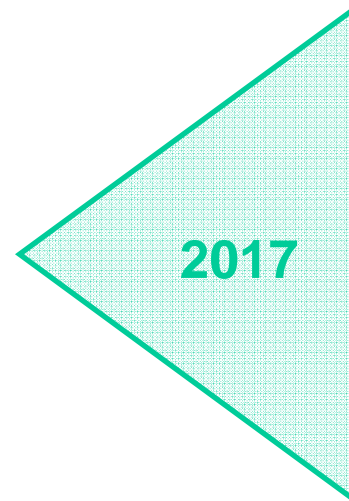
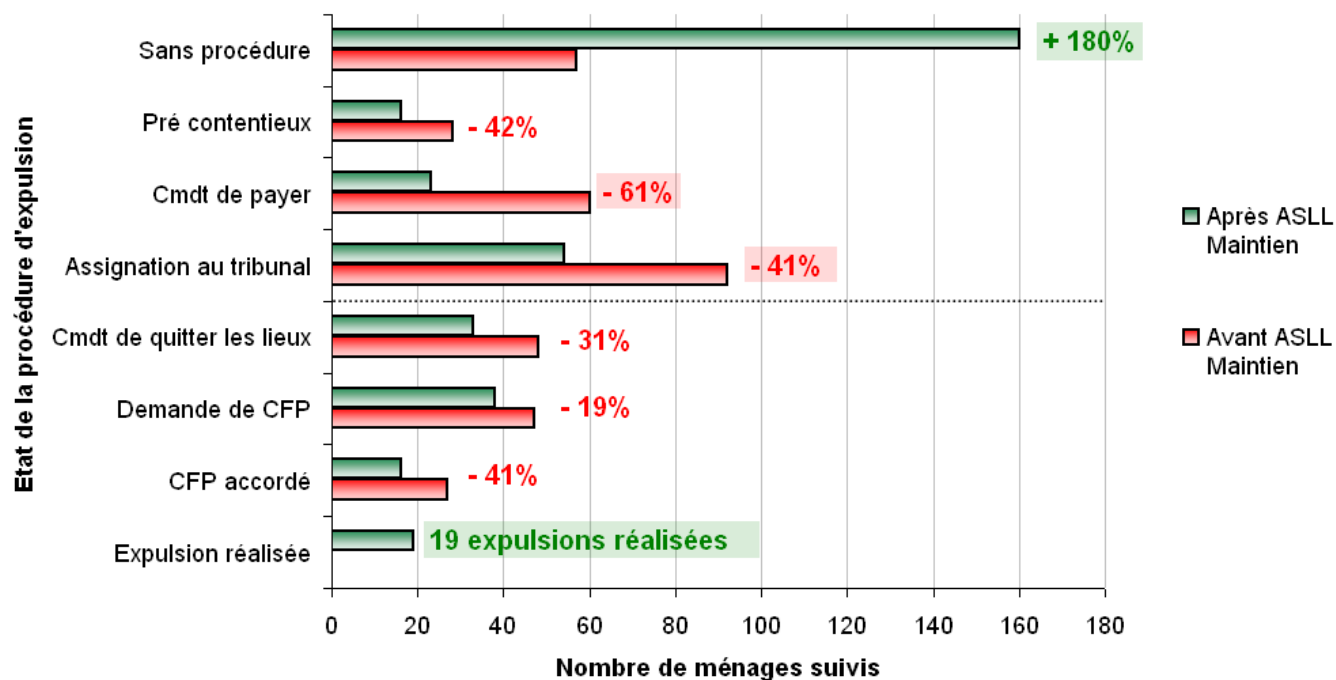
- En fin de suivi ASLL Maintien, on compte **5 fois plus de ménages dont l'endettement locatif est nul ou inférieur à 500 euros** qu'en début de suivi.



2017

- En fin de suivi ASLL Maintien, on compte **2 fois moins de ménages en pré-contentieux, commandement de payer et assignation au tribunal ; et 3 fois plus de ménages sans procédure** qu'en début de suivi.

Etat de la procédure d'expulsion en début et fin de suivi
ASLL Maintien (2017)



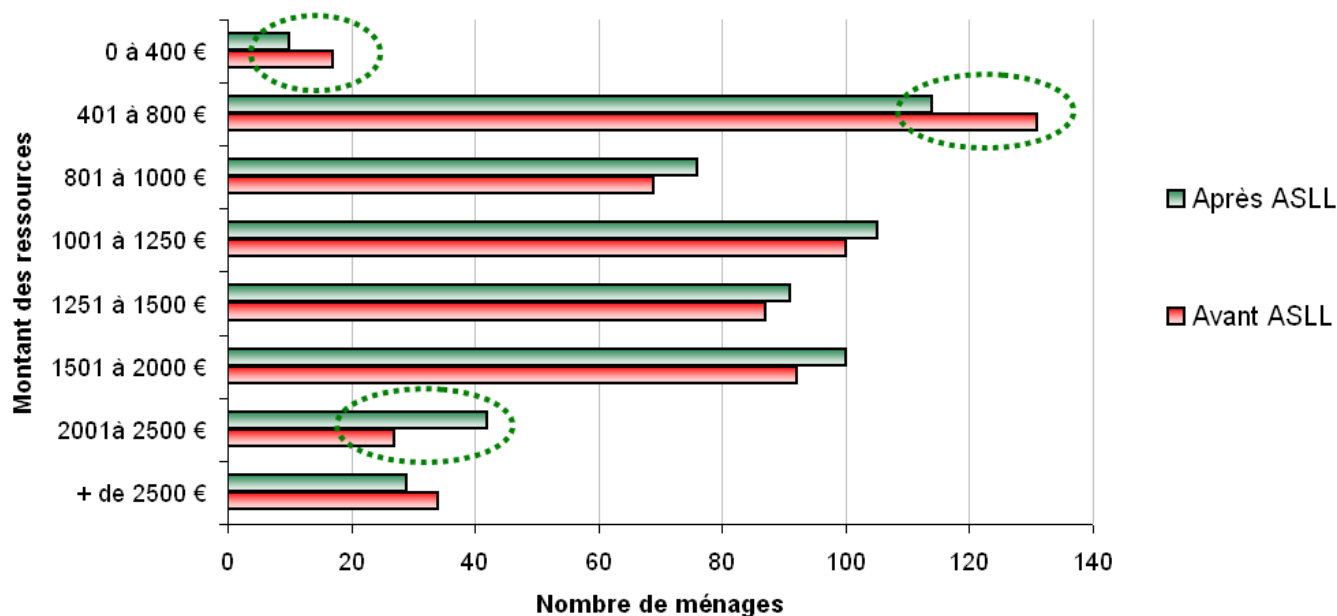
Logement : les conditions de la réussite

- Un dispositif **plus efficace lorsque les situations sont prises en charge en amont de l'assignation**
 - Une procédure déclenchée plus vite, un CFP plus facilement accordé
 - Comment détecter et traiter plus tôt les situations ?
 - **Mobiliser les bailleurs, acteurs clés de la prévention :**
 - Détection des situations problématiques dès les premiers impayés
 - Relation de confiance bailleurs/opérateurs et orientation vers le dispositif
- > ATELIER
- **Responsabilité des acteurs mettant en œuvre la politique :**
 - Réduction du délai de traitement des demandes (CDAAR, notamment) ; mise en route des mesures sans attendre la notification
 - Réduction du délai de prise en charge des mesures : répartition, sectorisation, communication

Insertion : des résultats plus mitigés

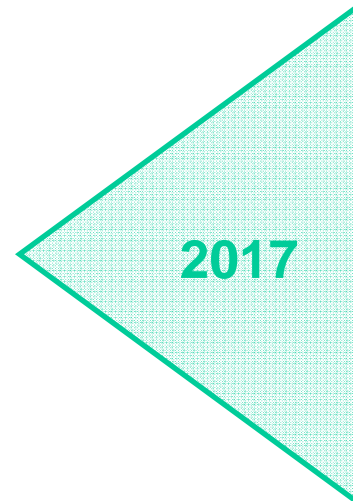
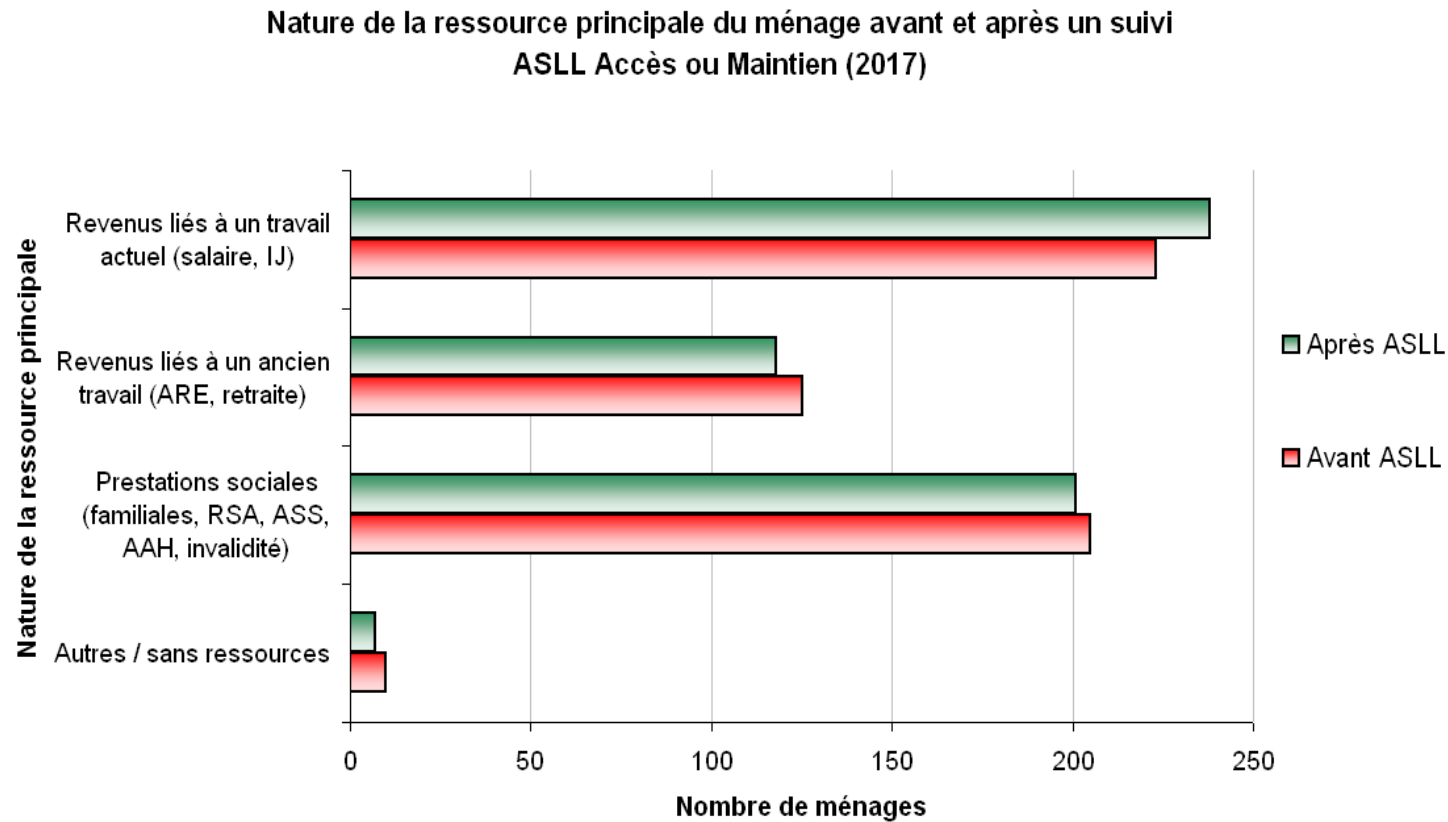
- Des effets marginaux sur le montant des ressources, malgré une réduction du nombre de situations de grande pauvreté.

Ressources des ménages en début et fin de suivi
ASLL Accès et Maintien (2017)



2017

- **Des effets quasi nuls sur le retour à l'emploi**



- **L'ASLL en Seine-Saint-Denis, le choix de l'accompagnement global**
 - Eviter la multiplicité des référents et l'empilement des dispositifs de soutien
 - En conséquence, un financement plus élevé des opérateurs

- **Ressources : une question d'objectifs et d'indicateurs ?**
 - Viser la stabilisation ou l'augmentation des ressources ?
 - Se baser sur le montant brut ou le « reste pour vivre » ?
 - Etudier cet effet à plus long terme (suivi de cohortes)

- **Emploi : une question de partenaires ?**
 - Dans quelle mesure le chargé d'ASLL est-il un chargé d'insertion ?
 - Quels sont les partenaires et les actions constituant des alternatives à Pôle Emploi, aux projets de ville RSA et aux missions locales ?

> ATELIER

Les pratiques de l'accompagnement

- **17 opérateurs, 41 CSS, CCAS, bailleurs, associations... Des pratiques différentes de la prescription et de l'accompagnement**
 - FSL maintien : en début ou en fin de mesure ?
 - Lien entre chargés d'ASLL et TS prescripteurs :
 - Des pratiques d'accompagnement divergentes ... et parfois frustrantes pour les prescripteurs
 - Quels espaces de rencontre et d'échange pour une meilleure articulation ?
 - Nouvelles recrues et connaissance du tissu local : vers un répertoire commun des partenaires ?
 - Dans quelle mesure une harmonisation des pratiques est-elle possible et souhaitable ?

> ATELIER

- **Les actions collectives, un outil à développer**
 - Quelles thématiques à aborder ?
 - Gestion budgétaire
 - Gestion du logement, droits et devoirs du locataire
 - Informations sur la procédure d'expulsion
 - Autonomie numérique
 - Autres
 - Comment mobiliser des ménages, notamment du fait de la distance ?
 - Quels partenaires ?
 - Mutualiser la charge de l'organisation entre plusieurs opérateurs ?
 - Comment évaluer l'efficacité des actions collectives ?

> ATELIER

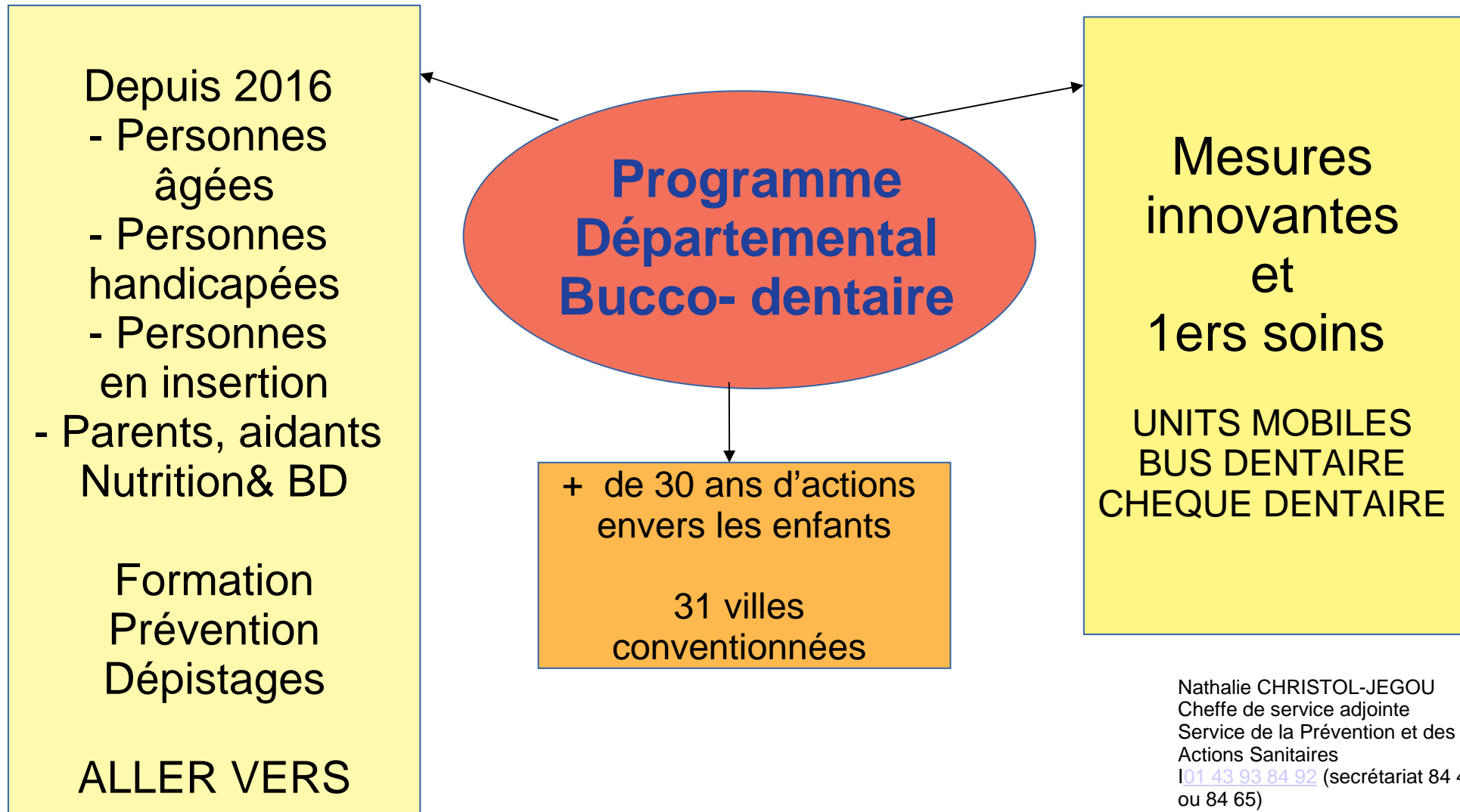
- **La charge administrative**
 - Périodicité du **renouvellement des mesures** : des avis divergents
 - 6 mois : une récurrence trop élevée ou un bon moyen de faire le point avec les ménages ?
 - Alléger la demande de renouvellement en réfléchissant à une forme commune synthétique pour les évaluations sociales et les actions entreprises durant la période d'accompagnement ?
 - Les **bilans annuels** : un avis quasi unanime
 - Un bilan trop lourd et chronophage dans sa forme actuelle
 - Quelle utilisation des données du bilan ?
 - Mener une réflexion commune sur l'allègement du bilan et la pertinence des indicateurs

Les prochaines étapes

- **Mai-juin 2018 : fin de la collecte des données et analyse**
- **Juillet-Août 2018 : rédaction du rapport**
- **Automne 2018 :**
 - **restitution du rapport au SDAF et au SSD**
 - **Accès libre en ligne sur le Centre des Ressources Partenaires**
<http://ressources.seinesaintdenis.fr/>

**Merci pour votre implication dans la
conduite de cette évaluation !**

V- Présentations d'initiatives et outils innovants





Solidarités Nouvelles pour le Logement

- **Loger plutôt qu'héberger**
- **Les bénévoles locaux partenaires de l'ASLL**
- **Le pouvoir d'agir des locataires**

www.snl-union.org

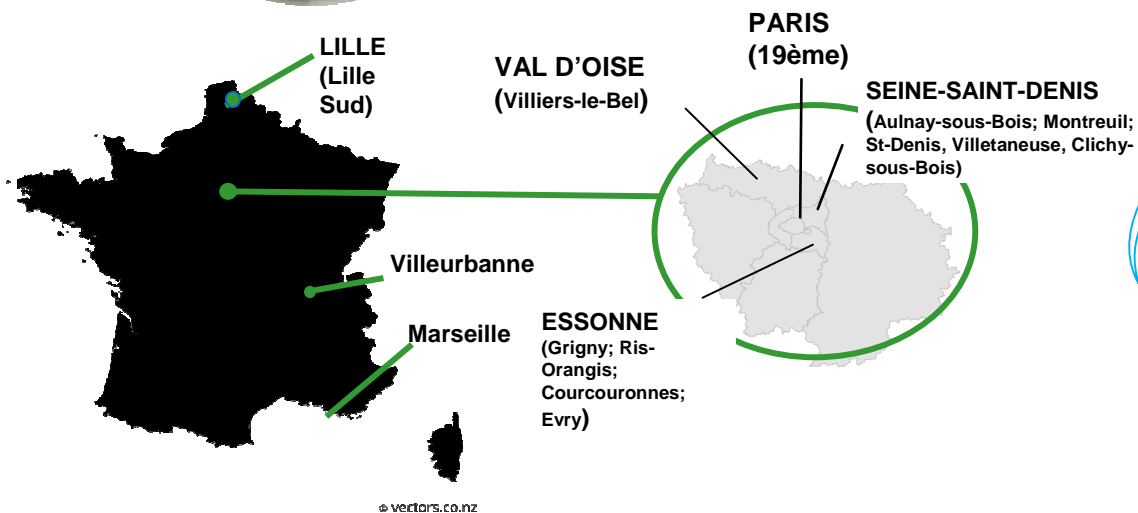
VOISIN MALIN

L'association VoisinMalin s'adresse et forme des habitants des quartiers Politiques de la Ville pour mener des campagnes de porte-à-porte, préparées avec des partenaires locaux et nationaux.



40 000 familles rencontrées en porte-à-porte depuis 2010

100 Voisins Malins dans 17 QPV en CDI, 3 à 5h/semaine



- Thématiques
- Précarité énergétique
 - Accès aux droits
 - Logement
 - Santé...

Contact : Hélène MALENGANA Responsable de site VoisinMalin à Montreuil
06.62.00.96.89 / helene.malengana@voisin-malin.fr ou contact@voisin-malin.fr



UN OBJECTIF:

Accompagner les publics, en particulier les plus fragiles (personnes en insertion professionnelle, séniors, jeunes...) vers une mobilité autonome et durable :

LA MOBILITÉ INCLUSIVE

WIMOOV LEADER DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE EN FRANCE

SON CONCEPT



Développement de plateformes de mobilité

Nos plateformes sont des structures physiques de diagnostics, de conseils et d'accompagnements pour **permettre l'autonomie des publics** en fédérant et prescrivant les actions mobilité du territoire.

- Près de 20 ans d'expérience dans le champ de la mobilité. Création en 1998 !
- 110 salariés
- 25 plateformes de mobilité en France
- 5 millions d'euros de budget
- Plus de 60 000 demandeurs d'emploi accompagnés et un taux stable de +/- 50% de retour à l'emploi et à la formation
- Plus d'1 million de jeunes sécurisés dans leur retour de soirée
- Cofondateur du Laboratoire de la Mobilité Inclusive

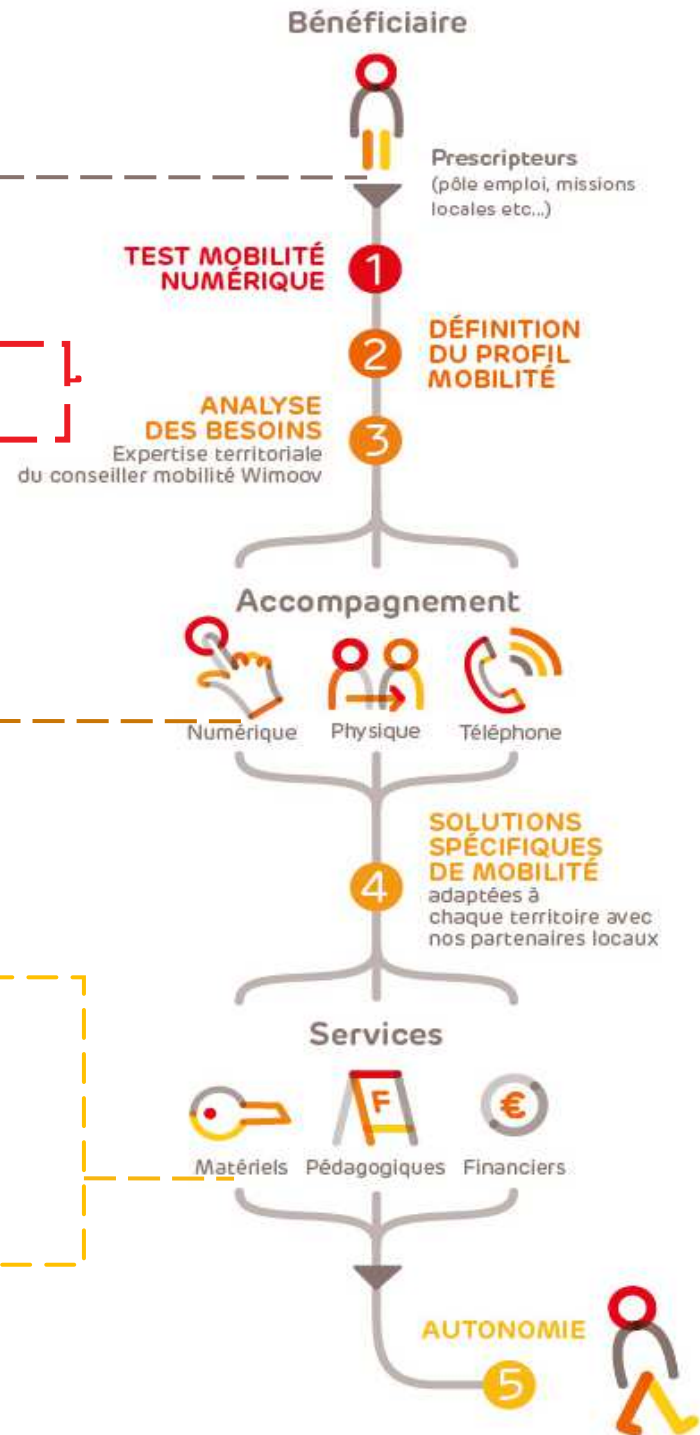
Parcours bénéficiaire

Fait l'objet d'une prescription
Soit matérialisée: Fiche de Prescription + Passage du test par le **CM Wimooov**
Soit dématérialisée : passation du Test (interface numérique) par l'intermédiaire du **prescripteur**

Remplace l'actuelle **Fiche de Prescription** et le **Bilan de Compétences Mobilité**.

3 interfaces d'accompagnement disponibles
En fonction:
- des demandes
- des besoins, des contraintes et des aptitudes
- de l'accessibilité de l'interface
- du type de service à mettre en place

Les services de Wimooov :
- Pédagogiques : Ateliers ou accompagnement
- Financiers : Aides financières, Micro Crédit
- Matériels : Locations de véhicules, mises à disposition, réparation
+
De nouveaux services numériques et durables en cours de création





wimoov

liberté, égalité, mobilité!

[NOUS CONTACTER]

Tél. : 01 30 69 70 46

Adresse prescription :

seinesaintdenis@wimoov.org

Conseillères Mobilité :

Dieuquisna VERNAL

Marie-Véronique CLAVIER

Mélodie PINAULT

Responsable d'Activités Île-de-France

Benjamin LARROUSSE

Responsable d'Activités Adjoint Île-de-France



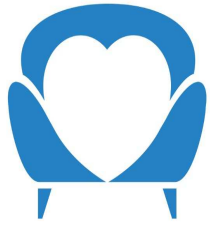
**Est
Ensemble
Grand Paris**



Commissariat
général
à l'égalité
des territoires



Ce projet est cofinancé par le
Fonds Social Européen dans le
cadre du programme
opérationnel national « Emploi et
Inclusion » 2014-2020



BANQUE SOLIDAIRE
DE L'ÉQUIPEMENT

PORTÉE PAR EMMAÜSDÉFI

« Pour construire un foyer après avoir trouvé un toit »

- Vente d'équipements de la maison neufs et à petits prix (20% du prix magasin)
- 1000 bénéficiaires en 2017
- 250 euros dépensés en moyenne
- Paris, Lyon... Bientôt la Seine-Saint-Denis
- <http://bse.emmaus-defi.org>



Perrine VANDECASTELE
Chargée de développement

06 03 77 24 49

pvandecastele@emmaus-defi.org

V- « Vous avez dit ASLL ? », un film réalisé
par la ville d'Aubervilliers

Cet après-midi :

RDV 14h pour les ateliers thématiques :

- **Salle AR12 (1^{er} étage)** pour l'atelier « Développer des partenariats dans le domaine de l'insertion »
- **Salle AR13 (1^{er} étage)** pour l'atelier « L'accompagnement global en ASLL : quelles pratiques ? »
- **Salle BR11 (1^{er} étage)** pour l'atelier « Partage de pratiques autour des actions collectives »
- **Salle de conférence** pour les ateliers :
 - « Le défi de l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques »
 - et « Travailler avec les bailleurs dans le cadre de l'ASLL »

Bilan des ateliers thématiques

Partage des réflexions et perspectives

Tous les documents sur le Centre Ressources Partenaires : ressources.seine-saint-denis.fr

- L'annuaire des acteurs de la prévention des expulsions en Seine-Saint-Denis
- Le nouveau règlement FSL
- Le compte-rendu des ateliers
- La liste des participants à cette journée et leurs contacts

seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT

Centre de Ressources Partenaires

Aménagement du territoire & Développement durable | Économie & Emploi | Société & Citoyenneté | Solidarité | Pilotage et stratégie du Département

Rechercher...

Connectez-vous pour accéder à l'ensemble des ressources

J'ai oublié mon mot de passe

Rester identifié quelques jours

Valider

Pas encore de compte ?

Je m'inscris

à la une

PED - Parcours éducatifs Développement Durable pour les collégiens
Enseignants, vous souhaitez mettre en place un projet d'éducation au développement durable ?

Dernières ressources mises en ligne

- Education populaire
GRAINE DE CLOU spectacle proposé par la Cie Arzapar
Publié le 23 mai 2018
- Education populaire
LE UP Café : La Solidarité à bras ouverts
Publié le 23 mai 2018
- Education populaire
Les inégalités expliquées aux jeunes
Publié le 23 mai 2018

Avant de partir, n'oubliez pas de remplir le
mini-questionnaire d'évaluation de la journée

Merci à tous !